

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2024
Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	17
Présents :	14
Pouvoirs :	1
Excusés :	1
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	15
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

Vendredi 17 mai, à 18h30, en vertu de la convocation du mardi 7 mai 2024, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s : M. DUPUY Cédric, Maire, Mme ARNAUD Isabelle, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, Mme DEHEEGER Virginie, Mme DELESQUE Patricia, M. EICHERT Jean-Marie, M. FAURIE Allain, M. MARAIS Alain, Mme MARTIN Caroline, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe, Mme ROBERT Béatrice

Etait excusé : M. DAGNAUD Christian (pouvoir à Mme BOUETARD Sabrina)

Etaient absentes : Mme LAFORGE Julie, Mme LEOMENT Adeline

A été nommé secrétaire : M. EICHERT Jean-Marie

**2024-04-005 MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE DE LA COMMUNE-
ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER (ACTUEL CABINET D'ESTHÉTIQUE) SITUÉ SUR
LA PARCELLE AN 283 (1ER LOT SITUÉ DANS L'IMMEUBLE PORTRON)**

Monsieur le Maire informe l'assemblée du projet d'acquisition du local commercial situé au rez-de-chaussée qui est actuellement un cabinet d'esthétique au 8 bis route du Cognac 16130 GENSAC LA PALLUE. Ce bien appartient à la SCI GIPO qui le loue au prix de 355 € mensuel. Il précise que ce bien est situé sur la parcelle AN 283. Il comprend l'ensemble du local d'esthétique, ainsi que la dépendance située à l'arrière sur le côté gauche.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- d'acquérir ce bien au prix de 42 000.00 € net vendeur,
- de prendre en charge les frais de notaire,
- de l'autoriser à signer les documents afférents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 17/06/2024

Le Maire,
Cédric DUPUY

